ADVISOR
SWISS INSURANCE SA

STUDENT HEALTH INSURANCE

Parce qu'une maladie peut avoir de graves conséquences financières et sociales, Advisor Swiss Insurance met votre santé au centre de ses préoccupations et vous offre un programme d'assurance adapté à vos besoins.

Avec son réseau mondial de partenaires, Advisor Swiss Insurance vous propose une assurance santé internationale répondant à des critères de qualité élevés.

Validité 05.2019 • CHF

INTERNATIONAL HEALTH INSURANCE

Qui peut s'assurer ?

Les étudiants étrangers qui séjournent en Suisse dans le cadre d'une formation ou d'un perfectionnement ainsi que les doctorants et les stagiaires.

Etendue du programme d'assurance

Advisor Swiss Insurance propose, dans le cadre des conditions générales d'assurances, la couverture des suites économiques de la maladie, de l'accident, de la maternité ainsi que la prise en charge des frais de rapatriement sanitaire, de prestations d'assistance, de protection juridique et de responsabilité civile privée.

Validité territoriale

Monde entier

Primes mensuelles (CHF)

Classe d'âge	Cantons	Franchise annuelle						
		100	300	500	750	1'000	1'200	1'500
Jusqu'à 29 ans	Toute la Suisse	129	109	99	89	69	64	59
	ZH	–	129	109	99	93	89	69
de 30 à 60 ans	Toute la Suisse	–	–	–	–	–	–	129
	ZH	–	–	–	–	–	–	149

Comment adhérer au programme d'assurance Student Health Insurance ?

Il vous suffit d'aller sur **www.assurance-etudiant.ch** et de compléter le «formulaire d'adhésion». Vous pouvez également le télécharger, le compléter et le retourner à Advisor Swiss Insurance.

Assurance responsabilité civile privée

Avec l'assurance responsabilité civile privée, vous vous assurez contre les prétentions légales si vous causez des dommages à des personnes ou à des biens appartenant à des tiers.

L'assurance RC privée indemnise le lésé à votre place et se charge de défendre vos intérêts en cas de prétentions injustifiées.

L'assurance garantit une somme de CHF 5 millions par événement.

Vous êtes protégé en votre qualité de :
- personne privée
- sportif amateur
- détenteur d'animaux domestiques
- détenteur et d'utilisateur de cycles et cyclomoteurs
- locataire (**couverture exigée par les régies**)

APERÇU DES PRESTATIONS

Hospitalisation en division commune	Remboursement intégral
Soins ambulatoires	Remboursement intégral
Honoraires des médecins généralistes et des spécialistes	Remboursement intégral
Médicaments prescrits et pris en charge par la LAMal	Remboursement intégral
Contribution aux traitements et aux soins à domicile effectués sur prescription médicale (suite à ou pour remplacer une hospitalisation)	Max. 20 par jour, max. 2'000 par année civile
Rééducation suite à une hospitalisation	Max. 500 par jour, max. 90 jours par année civile
Transport local par ambulance	50%, max. 1'000 par année civile
Traitement d'urgence dans le monde entier	Remboursement intégral
Rapatriement sanitaire – hors Suisse et hors pays d'origine	Remboursement intégral
Rapatriement de corps	Remboursement intégral
Traitement dentaire d'urgence suite à un accident	80%
Maternité	Remboursement intégral
Analyses, radiologie, scanners	Remboursement intégral
IRM	Remboursement intégral selon les conditions générales d'assurance
Vaccins médicalement prescrits	Max. 150 par période de 3 années civiles
Physiothérapie	Remboursement intégral selon les conditions générales d'assurance
Psychothérapie	90%
Chiropracteur	Remboursement intégral
Ostéopathie	50%
Traitements ambulatoires de médecine alternative (Acupuncture, médecine anthroposophique, médecine chinoise, homéopathie, thérapie neurale et phytothérapie, selon le tarif du canton de domicile ou de travail)	90%, max. 1'500 par année civile
Moyens auxiliaires médicalement nécessaires et sur prescription médicale	Selon la liste des moyens et appareils (LiMA)
Cures thermales en Suisse prescrites par le médecin	10 par jour, max. 21 jours par année civile
Verres, lentilles prescrites (délai de carence 6 mois)	200 par période de trois années civiles
Somme globale d'assurance	Illimitée
Présence parentale en cas de séjour à l'hôpital de plus de 7 jours	Max. 4'000
Vol de documents personnels (passeport, visa, carte d'identité)	Max. 1'500
Report de voyage en cas de changement des dates d'examen	Max. 150
Protection juridique des patients	250'000 par évènement
Responsabilité civile privée	5'000'000 - Franchise par cas 200
Validité territoriale	Monde entier

Document non contractuel, pour le détail des garanties se référer aux conditions générales d'assurances (CGA)

www.onyxsa.ch Edition 2019.11

Nos assurés fréquentent les établissements suivants

- Academie Internationale de Droit et d'Economie
- Alpadia Language Schools Montreux
- American Graduate School of Business (AGSB)
- Brillantmont International School
- Business School of Lausanne (BSL)
- Cambridge Corporate University
- Centre Professionnel du Nord Vaudois
- CERN
- Colgate University
- Collège Champittet
- College St-Michel
- Confédération suisse, Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)
- CREA Genève
- ECAL Haute Ecole d'Art et de Design
- Ecole d'Ingenieur de Geneve
- Ecole Hôtelière de Genève (EHG)
- Ecole Hôtelière de Lausanne (EHL)
- Ecole Lémania
- Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL)
- Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich (EPFZ)
- European University
- Geneva Academic Center
- Geneva School of Economics and Management
- Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD)
- Haute Ecole de Gestion (ARC-heg)
- Haute Ecole de Musique de Genève
- Haute Ecole de Musique de Lausanne (HEMU)
- Haute Ecole des Sciences
- Hautes Ecoles Spécialisées de Suisse Occidentale (HES-SO)
- Institut de Hautes Etudes internationales et du Développement (IHEID)
- Service d'Information d'Ecoles Privées Suisses (SIEPS)
- Swiss Federal Institute of Technology
- United International Business School Zurich (UIBS)
- Université de Bâle (UNIBS)
- Université de Berne (UNIBE)
- Université de Fribourg (UNIFR)
- Université de Genève (UNIGE)
- Université de Lausanne (UNIL)
- Université de Neuchâtel (UNINE)
- Université de St-Gall (UNISG)
- Université de Zurich (UNIZH)
- Université IFM
- Université Wesford

La carte d'assurance

Votre carte d'assurance donne accès aux services de santé couverts dans le cadre du programme Student Health Insurance. Au verso, vous trouverez le numéro de téléphone du service d'urgence ainsi que toute information utile pour les contacts en cas de besoin.

ADVISOR
SWISS INSURANCE SA

Advisor Swiss Insurance ▪ Avenue de Provence 4 ▪ 1007 Lausanne ▪ Switzerland
Tél. +41 21 620 75 00 ▪ Fax +41 21 620 75 01 ▪ info@advisor-swiss.com ▪ www.advisor-swiss.com